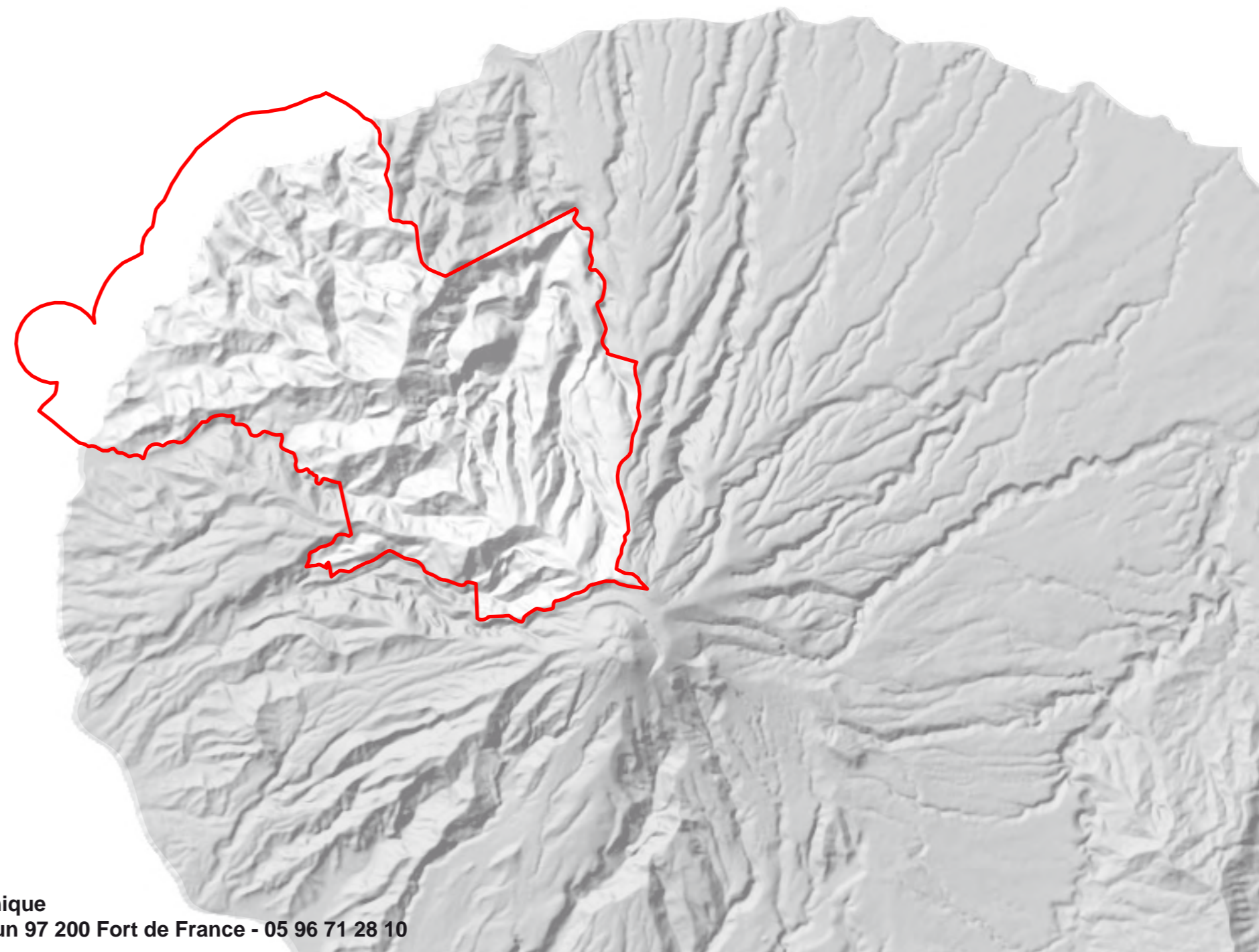


Site classé des versants nord-ouest de la Montagne Pelée

Plan de gestion 2011/2018 - décembre 2010



DIREN Martinique
4 bd de Verdun 97 200 Fort de France - 05 96 71 28 10

Sommaire

Introduction générale	2		
Partie I / Analyse de paysagère du site		3	
La montagne Pelée une présence	4		
Le site classé : des milieux forestier à la reconquête d'un territoire	6		
Le site classé : une histoire, un territoire habité	8		
Le site classé : des vallées, bassins versants, espaces de vie, unités paysagères	10		
Les acteurs, les périmètres et les représentations du site classé	11		
Au-delà du site classé : un projet de territoire	12		
Au-delà du site classé : un projet de territoire / schémas de synthèse	13		
Partie II / fiches de gestion du site		14	
Plan de localisation des fiches	15		
Thème 1 : Les arrivées sur le site par Prêcheur		16	
1.1 Séquençage de l'arrivée sur le site par Prêcheur	17		
1.2 Principe de plantations le long de la route départementale entre pointe Lamarre et la Charmeuse	18		
1.3 Principe de plantation des stationnements sur la traversée de Bourg	19		
1.4 Principes de plantations sur les lieux remarquables le long de la route - Les Abymes	20		
1.5 Principes de plantations sur les lieux remarquables le long de la route - Carrefour de la Marry	21		
1.6 L'Anse Tamarins et départ du sentier Cocoyer	22		
1.7 l'Anse Céron	23		
1.8 Les sentiers d'approche sur le site - Le site d'observation de Grande Savane	24		
1.9 Les sentiers d'approche sur le site - La route de crête de la Garanne	25		
Thème 2 : Les arrivées sur le site par Grand-Rivière		26	
2.1 Organisation des entrées par Grand-Rivière	27		
2.2 L'arrivée sur Grand-Rivière - Le Parking belvédère – Carbet des Caraïbes	28		
2.3 Sentier par Beauséjour, accès à la Montagne Pelée et à la boucle	29		
2.4 Depuis le bourg : les deux sentiers d'approche - l'entrée du sentier vers les planèzes de Beauséjour	30		
2.5 Depuis le bourg : l'entrée du sentier Grand-Rivière - Prêcheur, l'accès à la plage Sinaï	31		
Thème 3 : Les portes d'entrées sur le site		32	
3.1.1 Par Prêcheur - la Route d'accès à l'Anse Coulevre	33		
3.1.2 Par Prêcheur - le parking de l'Anse Coulevre	34		
3.1.3 Par Prêcheur - l'entrée sur le sentier	35		
3.1.4 Par Prêcheur - les ruines de l'Anse Coulevre	36		
3.2.1 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - la route de Fond Moulin et l'accès à la rivière des Oranges	37		
3.2.2 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - les ruines de Fond Moulin	38		
3.2.3 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - les jardins en AOT, les sentiers autour de Fond Moulin	39		
Thème 4 : choix des sentiers à inscrire		40	
4.1 plan général des sentiers	41		
Les sentiers au cœur du site	42		
4.2 Généralités sur les sentiers et le sentier principal	43		
4.3 Maintien de boucles existantes au cœur du site classé	44		
4.4 Création de boucles dans le site classé	47		
Les boucles non retenues	48		
4.5 Aménagement et entretien des points remarquables du sentier principal, articulation entre vallées, fonds de vallées	49		
4.6 Exemple détaillé - le belvédère de la Motte (passage vallée Coulevre et vallées 3 anses)	51		
4.7 La sécurité au cœur du site	52		
Thème 5 : Les fiches techniques thématiques		53	
5.1 Palettes végétales des arbres de la forêt à utiliser au cœur du site et sur ses entrées	54		
5.2 Palettes végétales des essences horticoles à utiliser sur les entrées et les points d'aménagement	56		
5.3 Fiche technique de plantation des arbres	57		
5.4 Palette de Matériaux	58		
5.5 Signalétiques et Mobilier	60		
5.6 Information sur les sentiers et documents de communication des boucles et sentiers du site classé	61		
5.7 Aménagement et entretien des sentiers piétonniers	62		
5.8 Navettes et arrêts	64		
5.9 Plan de localisation des lieux d'animation potentielle	65		
5.10 Les animations et la valorisation du site, les acteurs, les actions à développer	66		
5.11 Les acteurs de la gestion de terrain	67		
Thème 6 : Les fiches études et recherche		68	
6.1 Mise à jour des tracés des sentiers et localisation des points remarquables (relevés par GPS)	69		
6.2 Etude de fréquentation du site	70		
6.3 Fiche anthropologie sur la connaissance et l'utilisation des végétaux	71		
6.4 Mémoire des paysages	72		
6.5 Etude de la Toponymie	73		
6.6 aire marine protégée	74		
6.7 Faune sur le site	75		
6.8 Les actions de suivi du plan de gestion	76		
Plan de localisation des actions de suivi	78		
Table des documents utilisés	79		

Introduction générale

Situation du périmètre du site classé en Martinique



Cette étude commandée par la DIREN Martinique, a été mise en œuvre par une équipe interdisciplinaire avec l'aide et le suivi des collectivités impliquées, des représentants des services de l'Etat et la contribution active des personnes ressources présentes sur le territoire.

Son objectif était non seulement d'évaluer les actions planifiées et entérinées depuis plus de 10 ans dans le précédent plan de gestion, mais aussi d'aller à la rencontre des acteurs afin de mieux identifier les éventuels dysfonctionnements sur les actions menées.

L'objectif était aussi et surtout de prendre connaissance des projets existants sur le territoire du site classé pour formuler un nouveau plan de gestion en accord avec les attentes et des problématiques du territoire et de ses acteurs.

Pour faire suite au précédent plan de 1999, caduc depuis 2007, la première phase de l'étude avait donc pour but d'évaluer l'effectivité des actions prévues et d'en effectuer un bilan général. (cf document « Bilan du plan de gestion du site classé »)

La particularité du précédent plan de gestion était d'identifier les qualités, potentialités ainsi que les problèmes posés sur le territoire du site classé. L'analyse effectuée à l'époque peut encore utilement être consultée et n'a pas été répétée dans ce plan de gestion.

En revanche, le plan de gestion précédent ne mettait pas suffisamment en évidence sa structuration paysagère et la complexité de ce territoire.

Pour ce nouveau plan de gestion, nous avons privilégié l'approche paysagère comme point d'entrée de l'action sur le site mais aussi comme formulation d'une véritable échelle territoriale d'intervention.

En effet, nous avons constaté tout au long de ce travail et au cours des nombreux échanges que nous avons eu avec les acteurs de ce territoire, la nécessité pour ce nouveau plan d'être un véritable outil d'aménagement et de gestion à l'échelle de l'ensemble du Massif de la Pelée.

De même il s'agissait de faire émerger un regard partagé entre les différents acteurs de ce territoire contrasté et complexe, un moyen de d'articuler les actions menées à l'échelle de la globalité du territoire, sans en omettre les implications locales.

Dans ce document, il s'agit donc de formuler un nouveau plan de gestion tirant les enseignements du précédent et des avis des personnes consultées lors du travail de concertation et de terrain.

Ce plan de gestion du site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée pour la période 2011-2018 s'articule donc comme suit :

- Une approche du territoire basée sur une lecture partagée du paysage
- La définition d'une stratégie globale valorisant les projets en cours et repositionnant le site classé dans son territoire à l'échelle du nord Martinique
- Une nouvelle structuration des fiches basées sur le découpage des unités paysagères.

NB : Le projet d'extension de la Réserve Biologique Intégrale a donné lieu à l'élaboration d'un plan de gestion spécifique par l'ONF. Ce document est essentiellement axé sur des problématiques scientifiques et écologiques. Or, il apparaît que ces deux plans de gestion portent quasiment sur le même périmètre. Ils doivent donc s'articuler et se compléter, afin de mettre en évidence toute la complexité et la richesse présente dans ce territoire singulier.

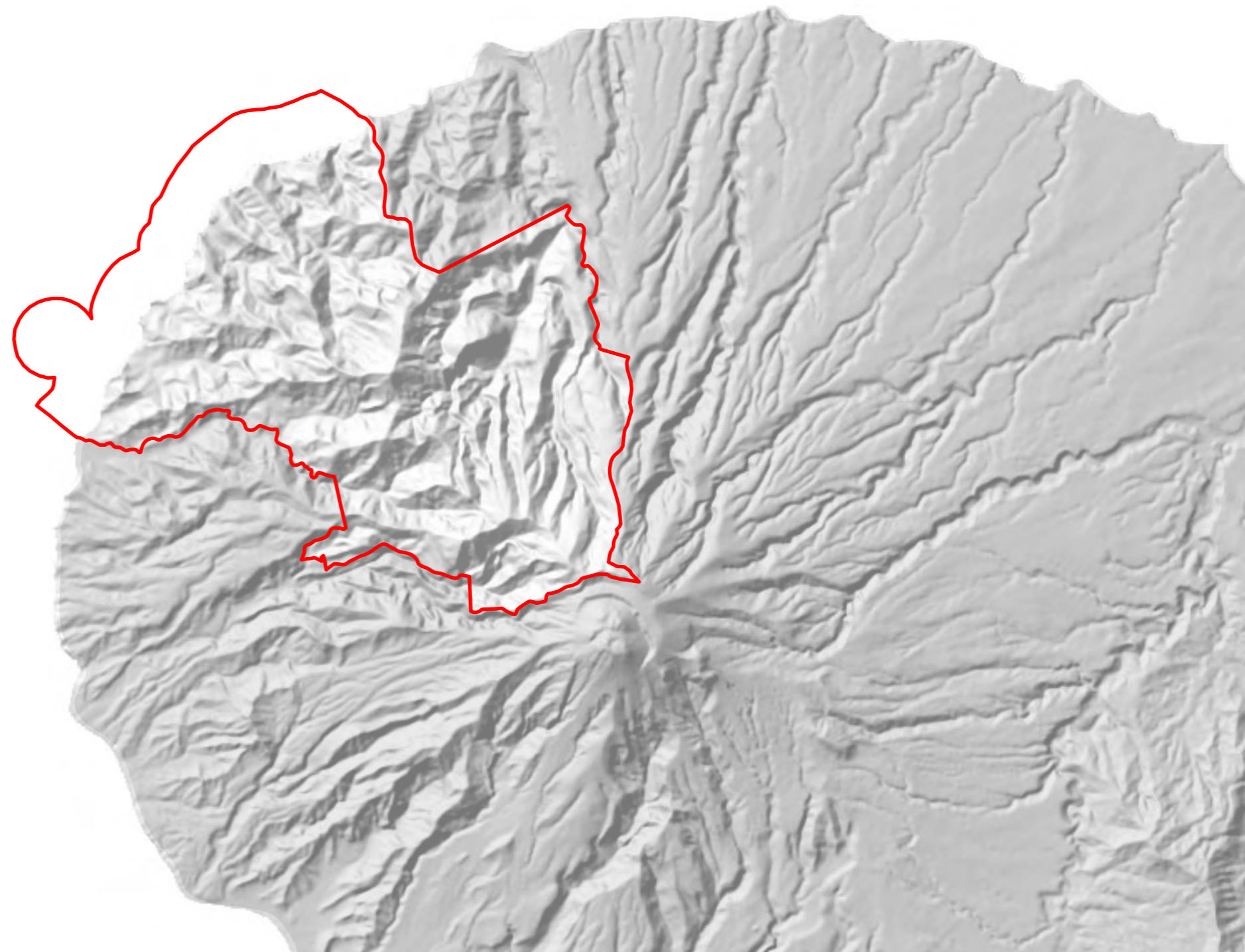
L'ensemble des cartes présentées dans ce document est issu des données DIREN, BD TOPO® ©IGN 2004, BD ORTHO® ©IGN 2000 et 2004 SCAN 25® ©IGN, de cartes anciennes dont la carte Moreau du Temple, de l'analyse des cartes du précédent plan de gestion élaboré par Urbanis Martinique en 1999 et de relevés de terrain effectués entre décembre 2009 et mars 2010

A partir des compléments apportés au diagnostic initial et de la stratégie générale présentée plus haut, cette partie présente et développe l'ensemble des fiches actions organisées selon 6 types distincts.

Chaque type correspond à un objectif précis du projet global et est décliné sous forme de fiche proposant des solutions spatiales et thématiques.

Chacune des fiches se présente sous la forme suivante :

- État des lieux (présentation générale du site et des problèmes soulevés)
- Objectifs (explication générale des intentions)
- Description (développement des actions à entreprendre)
- Maîtrise d'ouvrage envisagée pour la mise en oeuvre de l'action.
- Partenaires (à impliquer dans l'action)
- Financement potentiel (sources potentielles de financement)
- Estimatif
- Échéance
- Priorité





Plan de localisation des fiches

Fiches 1 : Les arrivées sur le site par Prêcheur

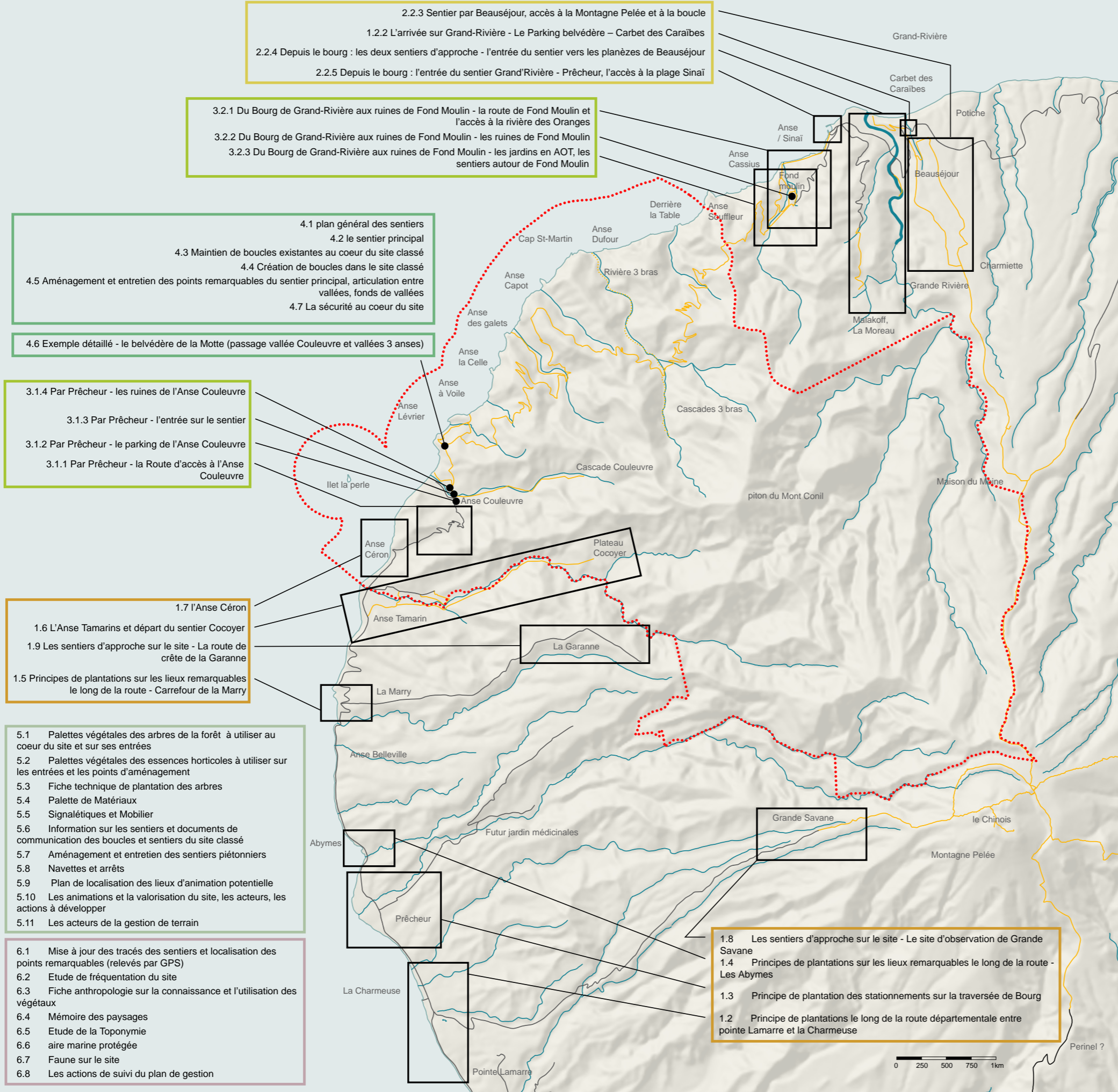
Fiches 2 : Les arrivées sur le site par Grand-Rivière

Fiches 3 : Les portes d'entrées sur le site

Fiches 4 : choix des sentiers à inscrire

Fiches 5 : Les fiches techniques thématiques

Fiches 6 : Les fiches études et recherche



2.2.3 Sentier par Beauséjour, accès à la Montagne Pelée et à la boucle
 1.2.2 L'arrivée sur Grand-Rivière - Le Parking belvédère – Carbet des Caraïbes
 2.2.4 Depuis le bourg : les deux sentiers d'approche - l'entrée du sentier vers les planèzes de Beauséjour
 2.2.5 Depuis le bourg : l'entrée du sentier Grand-Rivière - Prêcheur, l'accès à la plage Sinai

3.2.1 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - la route de Fond Moulin et l'accès à la rivière des Oranges
 3.2.2 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - les ruines de Fond Moulin
 3.2.3 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - les jardins en AOT, les sentiers autour de Fond Moulin

4.1 plan général des sentiers
 4.2 le sentier principal
 4.3 Maintien de boucles existantes au coeur du site classé
 4.4 Création de boucles dans le site classé
 4.5 Aménagement et entretien des points remarquables du sentier principal, articulation entre vallées, fonds de vallées
 4.7 La sécurité au coeur du site

4.6 Exemple détaillé - le belvédère de la Motte (passage vallée Couleuvre et vallées 3 anses)

3.1.4 Par Prêcheur - les ruines de l'Anse Couleuvre
 3.1.3 Par Prêcheur - l'entrée sur le sentier
 3.1.2 Par Prêcheur - le parking de l'Anse Couleuvre
 3.1.1 Par Prêcheur - la Route d'accès à l'Anse Couleuvre

1.7 l'Anse Céron
 1.6 L'Anse Tamarin et départ du sentier Cocoyer
 1.9 Les sentiers d'approche sur le site - La route de crête de la Garanne
 1.5 Principes de plantations sur les lieux remarquables le long de la route - Carrefour de la Marry

5.1 Palettes végétales des arbres de la forêt à utiliser au coeur du site et sur ses entrées
 5.2 Palettes végétales des essences horticoles à utiliser sur les entrées et les points d'aménagement
 5.3 Fiche technique de plantation des arbres
 5.4 Palette de Matériaux
 5.5 Signalétiques et Mobilier
 5.6 Information sur les sentiers et documents de communication des boucles et sentiers du site classé
 5.7 Aménagement et entretien des sentiers piétonniers
 5.8 Navettes et arrêts
 5.9 Plan de localisation des lieux d'animation potentielle
 5.10 Les animations et la valorisation du site, les acteurs, les actions à développer
 5.11 Les acteurs de la gestion de terrain

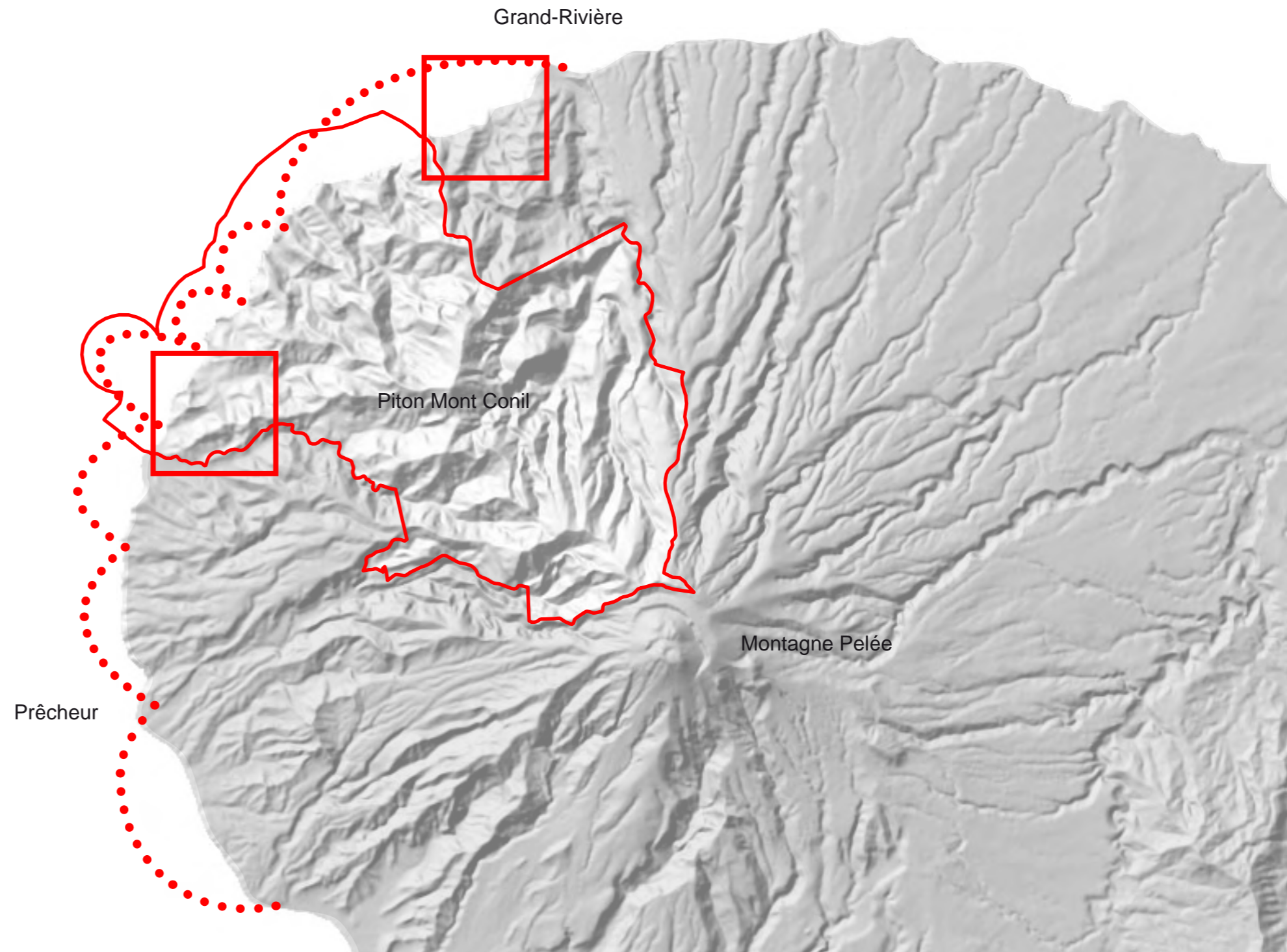
6.1 Mise à jour des tracés des sentiers et localisation des points remarquables (relevés par GPS)
 6.2 Etude de fréquentation du site
 6.3 Fiche anthropologie sur la connaissance et l'utilisation des végétaux
 6.4 Mémoire des paysages
 6.5 Etude de la Toponymie
 6.6 aire marine protégée
 6.7 Faune sur le site
 6.8 Les actions de suivi du plan de gestion

1.8 Les sentiers d'approche sur le site - Le site d'observation de Grande Savane
 1.4 Principes de plantations sur les lieux remarquables le long de la route - Les Abymes
 1.3 Principe de plantation des stationnements sur la traversée de Bourg
 1.2 Principe de plantations le long de la route départementale entre pointe Lamarre et la Charmeuse

Site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée — Plan de gestion 2011/2018

DIREN Martinique — 4 bd de Verdun 97 200 Fort de France — 05 96 71 28 10

atelier de paysage — Alise Meuris, paysagiste mandataire — Léa Dubreuilh, géographe-urbaniste — Alexandre Moisset, paysagiste — Céline Wauquaire, paysagiste — Bernard Davasse, géographe — 16 place Canteloup 33800 Bordeaux — 05 24 07 65 79



THEME : Les portes d'entrée sur le site

Action : 3.1.1 La Route d'accès à l'Anse Couleuvre



Optimisation de la signalétique, enlever les doublons, replacer les panneaux masqués par les arbres, comme par exemple à anse Céron. Mise en place d'une signalétique d'ensemble.

Maintien de la visibilité des espaces de croisement et des rambardes de sécurité par le nettoyage de la végétation

État des lieux

La route sinueuse qui relie l'Anse Céron à l'Anse Couleuvre en contournant le morne Céron appartient au Conseil Général. Son revêtement béton présente de nombreuses ornières, qui en font une route dangereuse.

Les glissières de sécurité en bois sont souvent envahies par la végétation et sont peu visibles.

Les aires de croisement, peu nombreuses, ne sont pas clairement identifiables et sont elles aussi envahies par la végétation.



Réfection de la route béton, 150 € HT / ml

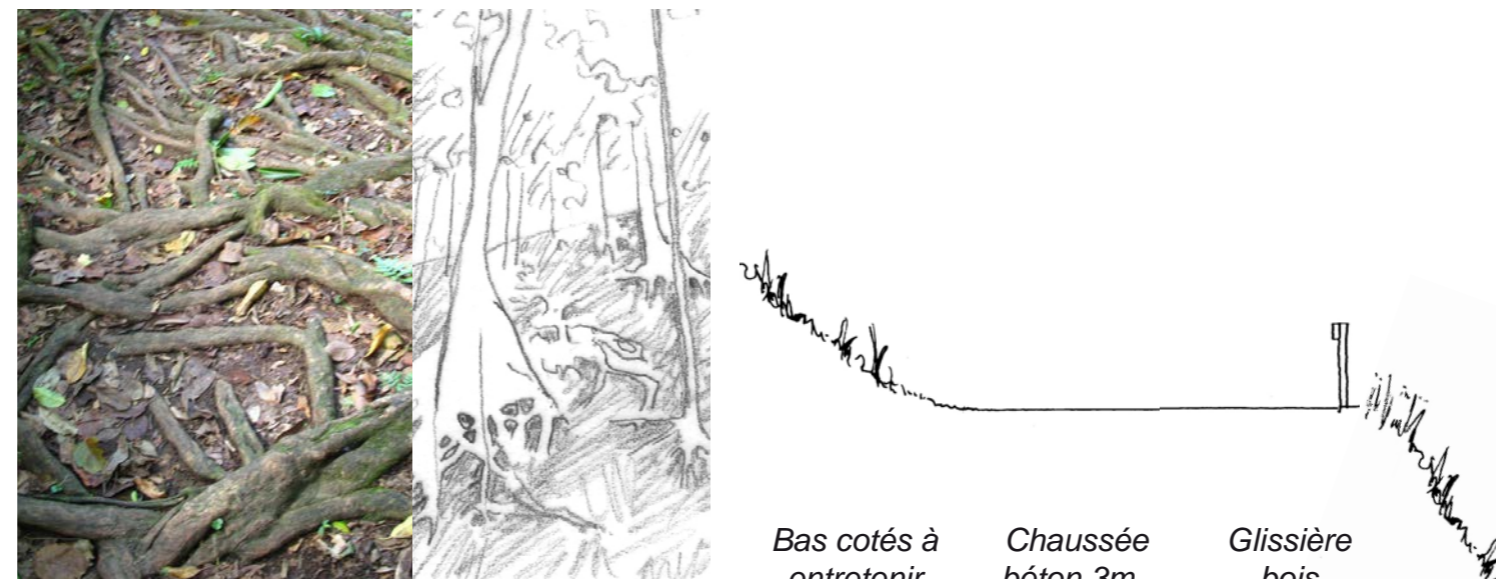
Mise en place de glissière bois sécurisée : 80 € HT / ml

Objectifs

Il s'agit de mettre en sécurité cet itinéraire inévitable pour l'accès au site, tout en maintenant le caractère naturel et forestier

Description

- Restaurer le revêtement béton dans les parties dégradées,
- Signaler et entretenir les aires de croisement,
- Matérialiser l'entrée du site au niveau de l'Anse Céron et le passage d'une vallée à l'autre,
- Dégager régulièrement les glissières de sécurité et les abords de la route des herbes hautes,



Les racines des arbres tiennent les pentes à préserver lors de l'entretien des routes

Bas cotés à entretenir Chaussée béton 3m Glissière bois

Maitrise d'ouvrage :

Conseil Général

Partenaires :

DIREN, ONF, Conservatoire du Littoral, Commune de Prêcheur, DRAC

Financements potentiels :

Conseil Général

Estimatif : 30 000 € HT par an entretien et création

Echéance :



Priorité :



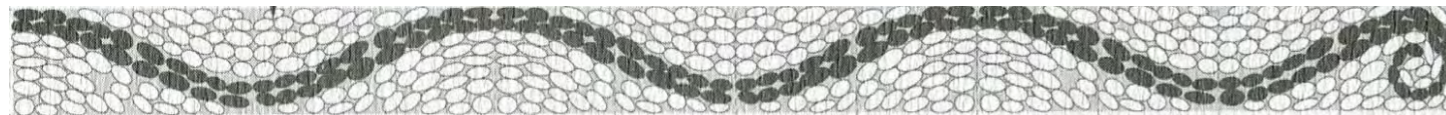
THEME : Les portes d'entrée sur le site

Action : 3.1.1 Par Prêcheur - le parking de l'Anse Couleuvre

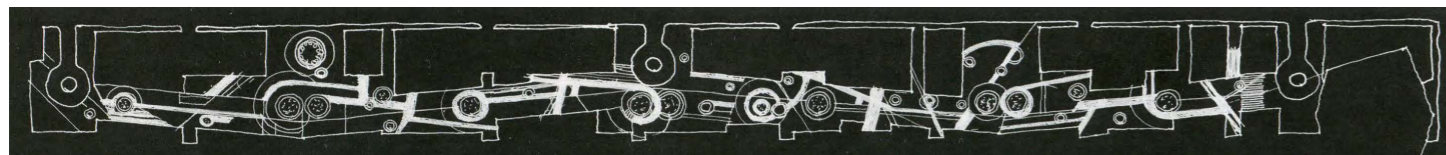


▲ Carbet intégrant panneaux et poubelles, banc, marquage des places de parking par une couleuvre sur le fil de l'eau

Références de sol pour la Couleuvre



Frise de Galets dans le parc de Majolan à Blanquefort (Gironde)



Travail de dessin au sol West 8, rue de Moscou



Diverses références : un travail de la mosaïste Danielles Justes, calade de pierre à saut gendarme, bardeaux de bois

État des lieux :

Le parking de l'Anse Couleuvre est situé sur une plate-forme béton propriété du Conseil Général. Le parking n'est plus adapté à la fréquentation du site (matérialisation des places, dégradation du mobilier, surféquentation week-end et vacances...). Les ouvrages maçonnés réalisés ne sont pas toujours bien intégrés et les entrées vers l'habitation ou les sentiers peu claires.

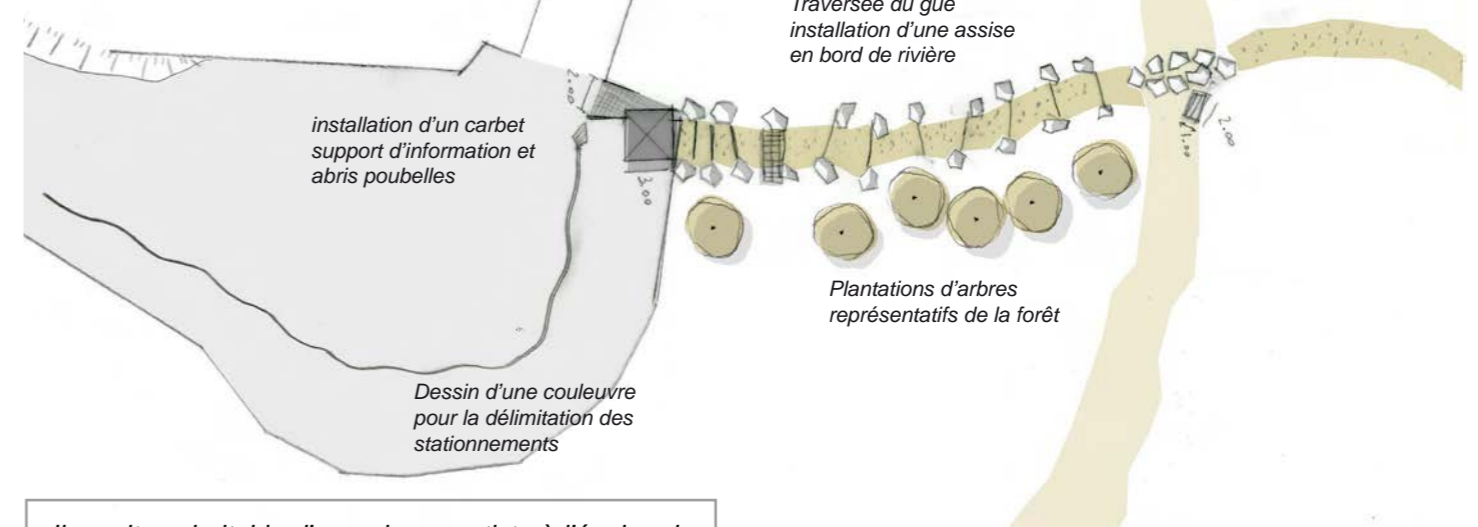
Objectifs :

Requalifier le parking dans son ensemble sans augmenter le nombre de places existantes. Privilégier le caractère naturel du territoire. Identifier l'entrée dans la partie piétonne du site.

Description :

- Matérialisation des places de stationnement, peut être par une «couleuvre» suivant le fil d'eau du parking et marquant la séparation entre stationnement et circulation
- Aménagement d'un abri de type carbet et rénovation des panneaux d'informations sur le sentier et le site
- Restauration des barrières de métal du parking
- Intégration des bacs poubelles, aménagement d'un arrêt pour la navette
- Aménagement de l'entrée de l'habitation Tardon

▼ plan sommaire de l'aménagement



Il serait souhaitable d'associer un artiste à l'équipe de conception, pour la matérialisation d'une couleuvre, sur le sol béton du parking d'entrée sur le site. Ce travail pourrait être complété par des inclusions stylisées de feuilles d'arbres du site... Le choix technique de ces incrustations au sol dépendra des savoirs faire et de l'investissement de chacun.

Un travail de peinture, plus simple à mettre en œuvre, pourra être envisagé mais sera peu durable. L'emploi de pierres ou de galets insérés dans le béton sera plus résistant.

Cet aménagement sera emblématique du site, il pourra donner lieu au financement d'une formation sur la taille de pierre et la mosaïque sur sols pour une ou plusieurs personnes (futurs ressources locales des techniques de conception et de mise en œuvre).



▲ Bothrops lanceolatus / trigonocéphale

Maitrise d'ouvrage :

Conseil Général

Partenaires :

DIREN, ONF, Conservatoire du Littoral, Commune de Prêcheur, DRAC

Financements potentiels :

Conseil Général, FEDER

Estimatif : 180 000 € à 250 000 € HT

Echéance :

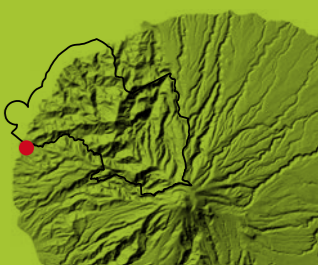


Priorité :



THEME : Les portes d'entrée sur le site

Action : 3.1.2 Par Le Prêcheur - l'entrée sur le sentier



▲ Le début du sentier : marches de bois, pierres canalisant le sentier, platelage bois indiquant la rivière Couleuvre

▼ Le gué sur la rivière Couleuvre : pierres plates, mise en place d'un platelage bois en bord de rivière



▲ Références : Gros rochers et calade à Saut Gendarme, Grand-Rivière, traitement des marches à Grande Savane

État des lieux :

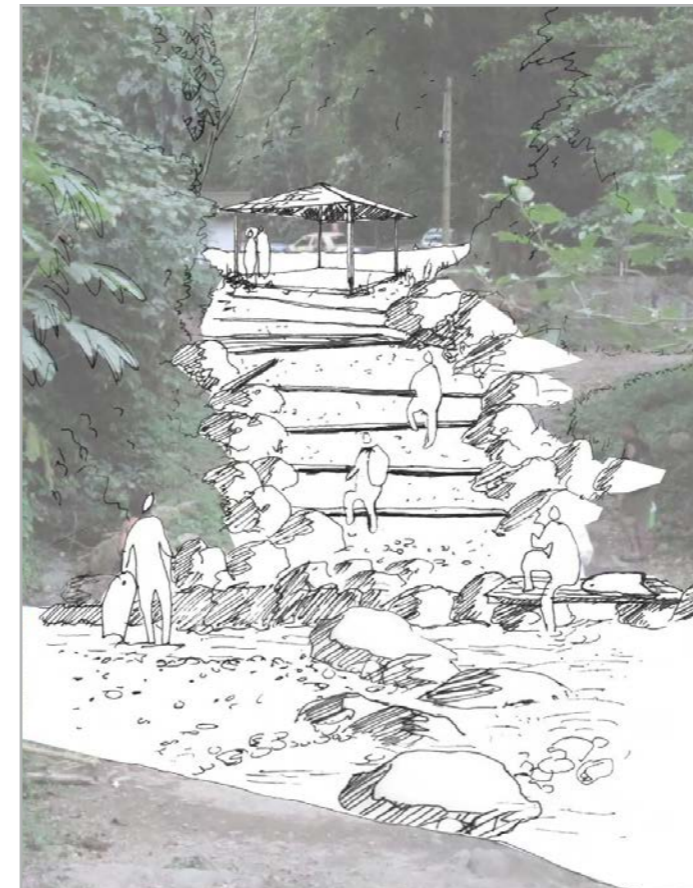
La rivière Couleuvre est un passage obligé pour accéder au site classé, dont elle est une limite naturelle. Sa traversée se fait à gué. Les usagers réguliers y installent des pierres ou des palplanches pour pouvoir traverser à pieds secs. C'est aussi l'occasion de rincer chaussures et planches de surf.

Objectifs :

Rendre confortable le franchissement de la rivière Couleuvre en préservant son caractère « naturel » par la mise en place d'un mobilier léger pour descendre à la rivière et de roches plates pour sa traversée. Renouveler le couvert végétal et forestier victime d'une certaine surfréquentation.

Description :

- Aménager la liaison entre le parking et la traversée de la rivière couleuvre (y compris l'entrée du sentier) par des emmarchements réguliers (bois et pierres).
- Placettes de régénération forestière en bordure. Fascinage de la pente et copeaux de bois
- Plantation d'un échantillon d'arbres de la forêt meso-hygrophile en « galerie » le long de la descente : Bois rivière, Châtaigner Grandes Feuilles, Pain d'Epice, Bois Lélé, Bois Pistolet.
- Mise en place de rochers extraits de la rivière pour son franchissement. Pose type « pas japonais »
- Panneau d'information sur les sentiers boucles de rivière Couleuvre, plateau Cocoyer et Anse Lévrier, Anse à Voile (avec temps et sites remarquables)



Maitrise d'ouvrage :

Conservatoire du littoral

Partenaires :

Conseil Général, ONF, DIREN, Commune du Prêcheur, DRAC

Financements potentiels :

Conseil Général, FEDER

Estimatif : compris dans la mission du parking

Echéance :

CT

Priorité :

2

THEME : Les portes d'entrée sur le site

Action : 3.1.3 Par Prêcheur - les ruines de l'Anse Couleuvre



▲ Projet architectural pour la couverture de la maison de contremaître (en acier Cor-ten par exemple)



▲ Plantations d'une cacaoyère pour ombrager le site. Aménagement du parcours et d'ouvertures visuelles vers l'habitation Tardon. Couverture de la maison pour les expositions

État des lieux :

Suite à la restauration de l'ancien espace industriel de l'habitation Tardon à l'Anse Couleuvre par le Conservatoire du Littoral (dégagement et consolidation des ruines et mise en place d'un parcours muséal avec des panneaux d'informations), ce lieu est devenu emblématique du site classé, non seulement d'un point de vue des usages mais aussi parce qu'il a permis de dévoiler un nouvel aspect de ce territoire, sa dimension historique et culturelle. La restauration de ce site a été réalisée dans le cadre d'un programme de réinsertion et sa gestion est aujourd'hui confiée à la commune du Prêcheur qui en a fait un lieu d'animations et d'activités culturelles.

Objectifs :

Le site a aujourd'hui un fort potentiel en terme de valorisation touristique, culturelle et d'animation. Cet atout est à améliorer et encourager dans le respect des qualités existantes et en concertation avec l'ensemble des utilisateurs et gestionnaires du comité de gestion.

Description :

Aménagement, équipement et animations du site industriel et patrimonial de l'Anse Couleuvre :

- Relevé précis des relations ruines Couleuvre et habitation Tardon
- Traitement des lisières boisées pour permettre la lisibilité du site de l'habitation dans son ensemble : ouvertures visuelles, coupes et entretien des espaces forestiers sur les liaisons visuelles avec la maison Tardon.
- Création d'une couverture en structure légère pour couvrir l'ancienne maison du contremaître et la transformer en espace d'information et d'exposition. Cette couverture devra appliquer les principes bioclimatiques et devra être exemplaire du point de vue de l'environnement sur l'utilisation des matériaux et de leur mise en œuvre. Un véritable projet d'architecte est nécessaire.
- Création d'un panneau d'information sur l'activité agricole du site, expliquant la structure agraire du domaine et le paysage agricole de la plantation des

cacaoyers dans la vallée de la rivière Couleuvre.

Ce panneau pourra être fait sur la base des panneaux en lave émaillée existants sur le site, qui sont un bon exemple de ce que pourrait être la signalétique sur l'ensemble du site.

- Plantation d'arbres emblématiques de l'activité agricole à l'entrée des ruines pour l'ombrage et à des fins pédagogiques (samana, cacaoyers et vergers d'agrumes)
- Mise en place d'un programme d'activités et d'animations autour des ruines et de l'habitation Tardon. Ce programme pourrait être discuté entre la Mairie du Prêcheur, le Conservatoire du Littoral, les guides... lors de comités techniques spécifiques.

Une mission complète pourrait regrouper un architecte, un paysagiste, un scénographe, pour la mise en place de l'aménagement de la Maison du contremaître (y compris couverture), des plantations de cacaoyer et du verger d'agrumes et de l'aménagement du lien avec l'habitation Tardon et l'anse.

Maitrise d'ouvrage :

Conservatoire du littoral

Partenaires :

Commune de Prêcheur, ONF, Association des Pêcheurs, Guides, Propriétaire de la Maison Tardon, DRAC

Financements potentiels :

Conservatoire du Littoral, FEDER

Estimatif : entre 120 000 € et 150 000 € HT

Echéance :

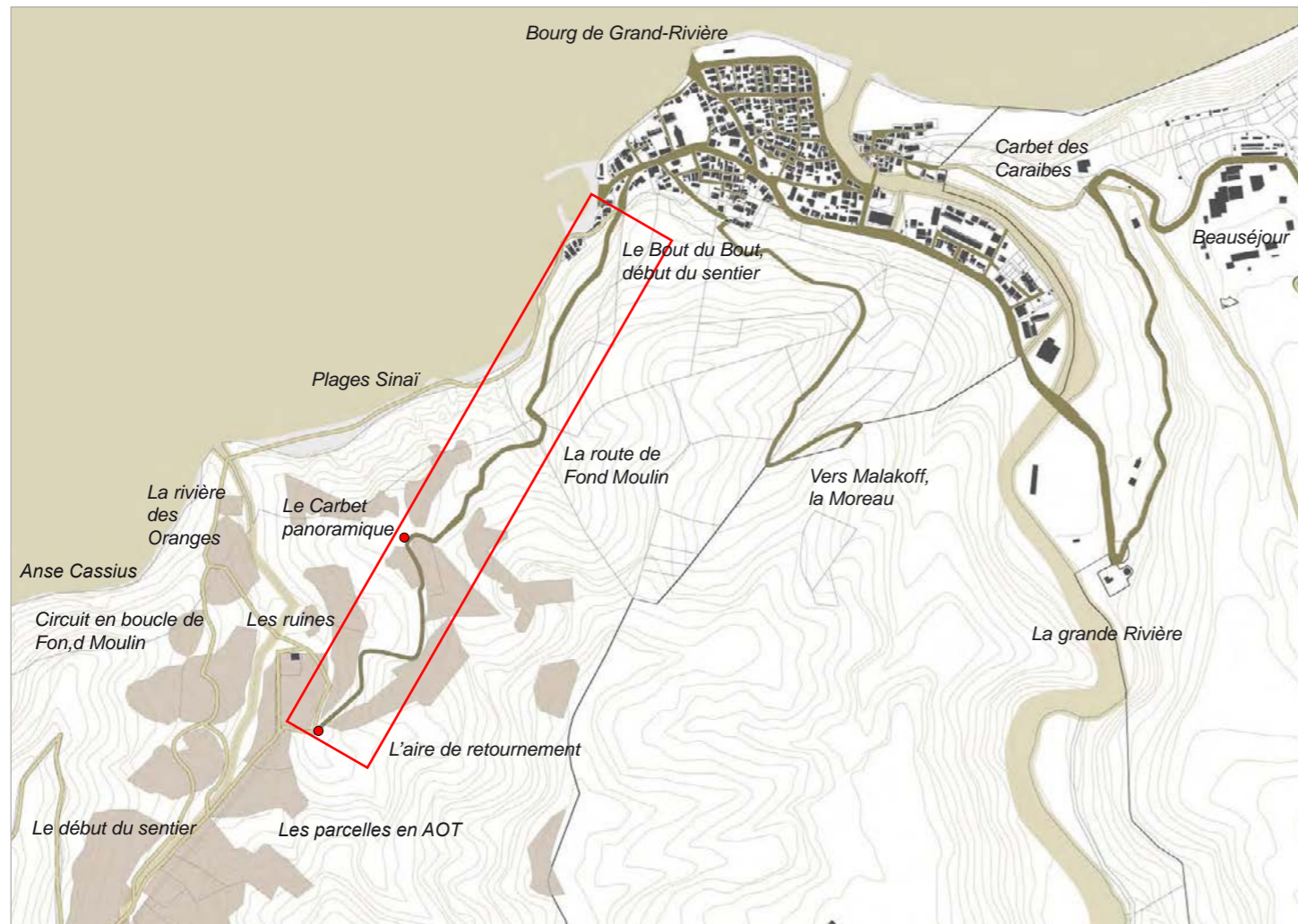
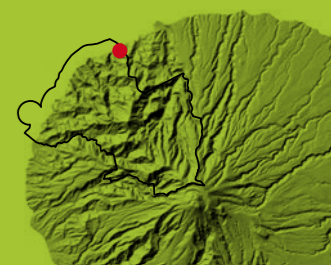


Priorité :



THEME : Les portes d'entrée sur le site

Action : 3.2.1 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - la route de Fond Moulin et l'accès à la rivière des Oranges



État des lieux :

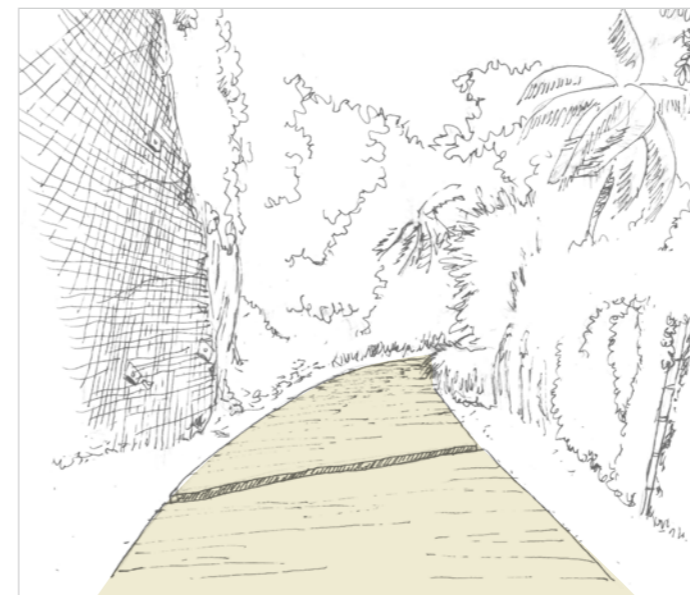
Il s'agit de l'accès à la trace Prêcheur Grand-Rivière et au site de Fond Moulin par le bourg. Il se fait par une route confidentielle et mal signalée, dans un état souvent précaire. Cette route carrossable est utilisée à pied par les randonneurs, mais surtout en voiture par les détenteurs d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) des parcelles de Fond Moulin. On peut signaler la présence de beaux manguiers non greffés, historiquement utilisés pour marquer propriétés et chemins sur les espaces agricoles.

Objectifs :

Améliorer les conditions d'accès au site de Fond Moulin et aux traces. Mettre en valeur les AOT et les ruines. Donner des repères sur la route par la plantation d'arbres signaux.

Description :

- Mise en sécurité de la route d'accès depuis le bourg, notamment des glissières sur la quasi totalité du parcours, mais aussi la chaussée de béton, qui peut rester de béton mais doit être refaite par endroits.
- Renouvellement des manguiers existants si nécessaire. Plantations complémentaires le long de la route. Possibilité de constituer sur cette route un «conservatoire des espèces de mangos» .
- Mettre en valeur le carbet comme un relais.
- Aménagement d'une entrée de site sur l'aire de retournement dans le virage d'accès aux ruines et au sentier : agrandissement de l'aire de retournement et signalisation du chemin d'accès à Fond Moulin par la plantation d'un arbre repère et l'installation d'un banc.



La route de béton à réparer



Les glissières à modifier



L'aire de retournement à aménager
Travail avec un artiste pour l'impression de feuilles d'arbres de la forêt dans le béton de l'aire



Des mangos à planter



Le point de vue et le carbet repère

Maitrise d'ouvrage :

Mairie de Grand-Rivière, CCNM

Partenaires :

CG, DIREN, CL, ONF

Financements potentiels :

CG, CCNM

Estimatif : 30 000 € HT par an entretien et création

Echéance :

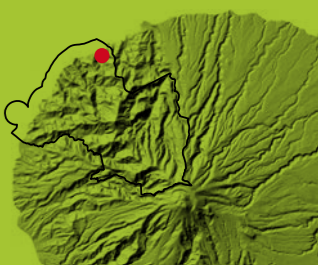


Priorité :



THEME : Les portes d'entrée sur le site

Action : 3.2.2 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - les ruines de Fond Moulin



▲ Sauvegarde des ruines, sol, échantillon d'arbres, AOT

▼ Chèvres ou boeuf piquet pour l'entretien / Arbres de la forêt, Angelin, Galba, Balata, Poirier pays, Lépini blanc



▲ Réfection du chemin d'accès, échantillon d'arbre



État des lieux :

Les ruines marquent véritablement l'entrée dans le site et font la transition entre les parcelles en Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) et la trace. Elles sont visibles de loin lorsqu'on arrive depuis Grand-Rivière et constitueraient une halte appréciable en fin de parcours depuis Prêcheur. Elles agrémentent la boucle courte récemment ouverte depuis Grand-Rivière sur la Rivière des Oranges. Elles sont aujourd'hui menacées par la végétation et assez peu valorisées.

Objectifs :

Maîtriser la végétation. Mettre en valeur les ruines comme lieu de visite. Faire des ruines un lieu repère et ressource sur le site.

Description :

- relevé précis des ruines au titre de l'archéologie préventive.
- Plantation d'un arbre repère et d'un banc pour indiquer la bifurcation vers les ruines.
- Aménagement de la descente en pavés,
- Aménagement du sentier et d'une boucle autour des ruines (sol et rigoles d'évacuation d'eau), d'une esplanade d'accueil.,
- Evaluation des risques liés au serpent le long de la rivière des Oranges.
- Nettoyage des ruines et de la végétation. Entretien par des bœufs ou chèvres au piquet.
- Mise en place d'un échantillon végétal d'arbres de la forêt mésophile : Balata, Angelin, Galba, Lépini blanc et Poirier pays en ombrage des ruines. Cela limite aussi l'entretien. Bois à croissance rapide pour couverture provisoire : bois flot, bois canon, bois-la-glue, bois de l'orme

Ces arbres pourront par la suite servir de bois d'oeuvre sur le site.

- Mise en place d'un contrat avec un agriculteur (ou plusieurs) pour le suivi des plants forestiers et des animaux, pour la plantation d'un jardin créole (à vocation vivrière et pédagogique).
- Mise en place d'un programme d'animations autour des ruines de Fond Moulin. Ce programme pourrait être discuté entre la Mairie de Grand-Rivière, le Conservatoire du Littoral, le groupe d'agriculteurs bénéficiant des AOT, les guides, les scientifiques intervenant sur la RBI... lors de comités techniques
- Mise en place d'un comité technique de gestion du site côté Grand-Rivière sur les thèmes gestion des AOT, programmation d'événements, espace d'échanges entre la mairie, les usagers principaux, les agriculteurs, les guides et les services de l'état.

Maitrise d'ouvrage :
Conservatoire du Littoral

Partenaires :
Mairie de Grand-Rivière, DRAC, DIREN

Financements potentiels :
Conservatoire du Littoral, DRAC, FEADER

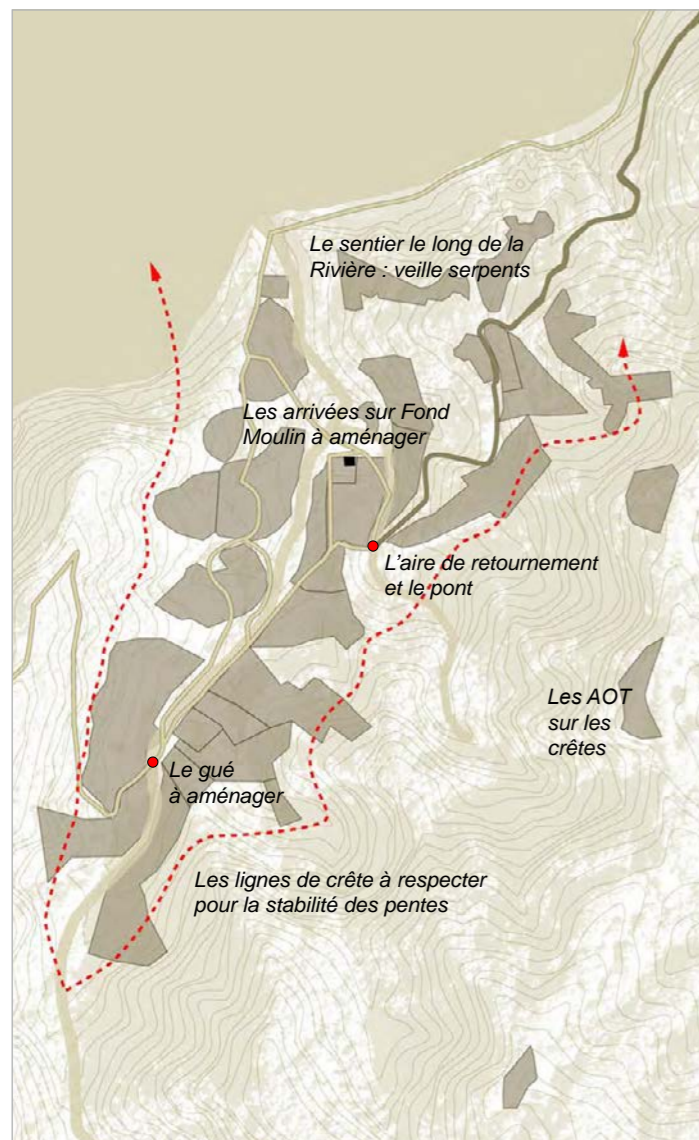
Estimatif : entre 200 000 et 250 000 € HT

Echéance : CT

Priorité : 2

THEME : Les portes d'entrée sur le site

Action : 3.2.3 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - les jardins en AOT, les sentiers autour de Fond Moulin



▲ Constat de la progression des parcelles en AOT

État des lieux :

Le sentier qui parcourt les parcelles en Autorisation d'Occupation Temporaire est en bon état, comme celui de la boucle courte récemment créée autour de Fond Moulin. Le sentier conduisant aux ruines de Fond Moulin est cependant peu praticable, ainsi que quelques endroits de la montée du sentier dans les parcelles en AOT. Le passage sur la rivière des Oranges est également difficile.

Le principal problème reste cependant la gestion des parcelles en AOT avec le Conservatoire du Littoral. En effet, elles ont tendance à mitiger les parties sommitales des Mornes. Des pratiques agricoles sur ces pentes ont tendance à favoriser les glissements de terrain par ruissellement, ce qui est dommageable à la forêt et à la végétation singulière des crêtes.

Objectifs :

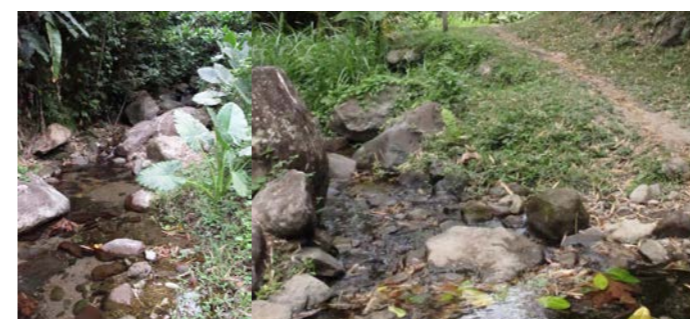
Améliorer le sentier et l'accès au site de Fond Moulin. Contenir l'extension des parcelles en AOT



▲ Délimitation par bornage, plantation d'arbres repères



▲ Le chemin vers Fond Moulin à améliorer



▲ Le gué à aménager sur le principe de ce qui est proposé à Anse Couleuvre

Description :

- Aménagement des traversées de gués par la mise en place de gros galets de rivière, mise en valeur des cours d'eau.
- Entretien et valorisation des aménagements et des plantations le long du sentier. Plantation de fruitiers pour faciliter l'entretien du sentier (fiche 5.1) (convention pour élever des plants forestiers et fruitiers)
- Réfection des escaliers de la montée vers la forêt.
- Aménagement du chemin d'accès à Fond Moulin
- Mise en place de réunions de suivi des AOT, annuelles ou bisannuelles, lors des Comités de Gestion côté Grand-Rivière. (Conservatoire du Littoral, Commune, DIREN, ONF)
- Bornage par géomètre des parcelles en présence des agriculteurs. Les bornes pouvant être déplacées, elles seront couplées de la plantation de «fruitiers repères» aux angles des parcelles (manguiers, orangers, corosol, abricotiers, caïmitiers...)
- Préservation des lisières forestières et reboisement des parcelles défrichées. Identification de la limite forestière par replantation de haies de galba ou revégétalisation spontanée suivie par l'ONF



▲ Escalier à aménager dans la montée

▲ Un exemple réussi

Maitrise d'ouvrage :

Conservatoire du Littoral

Partenaires :

Mairie de Grand-Rivière, DIREN, ONF, Conseil Général

Financements potentiels :

Conservatoire du Littoral pour les AOT, Conseil Général pour les aménagements

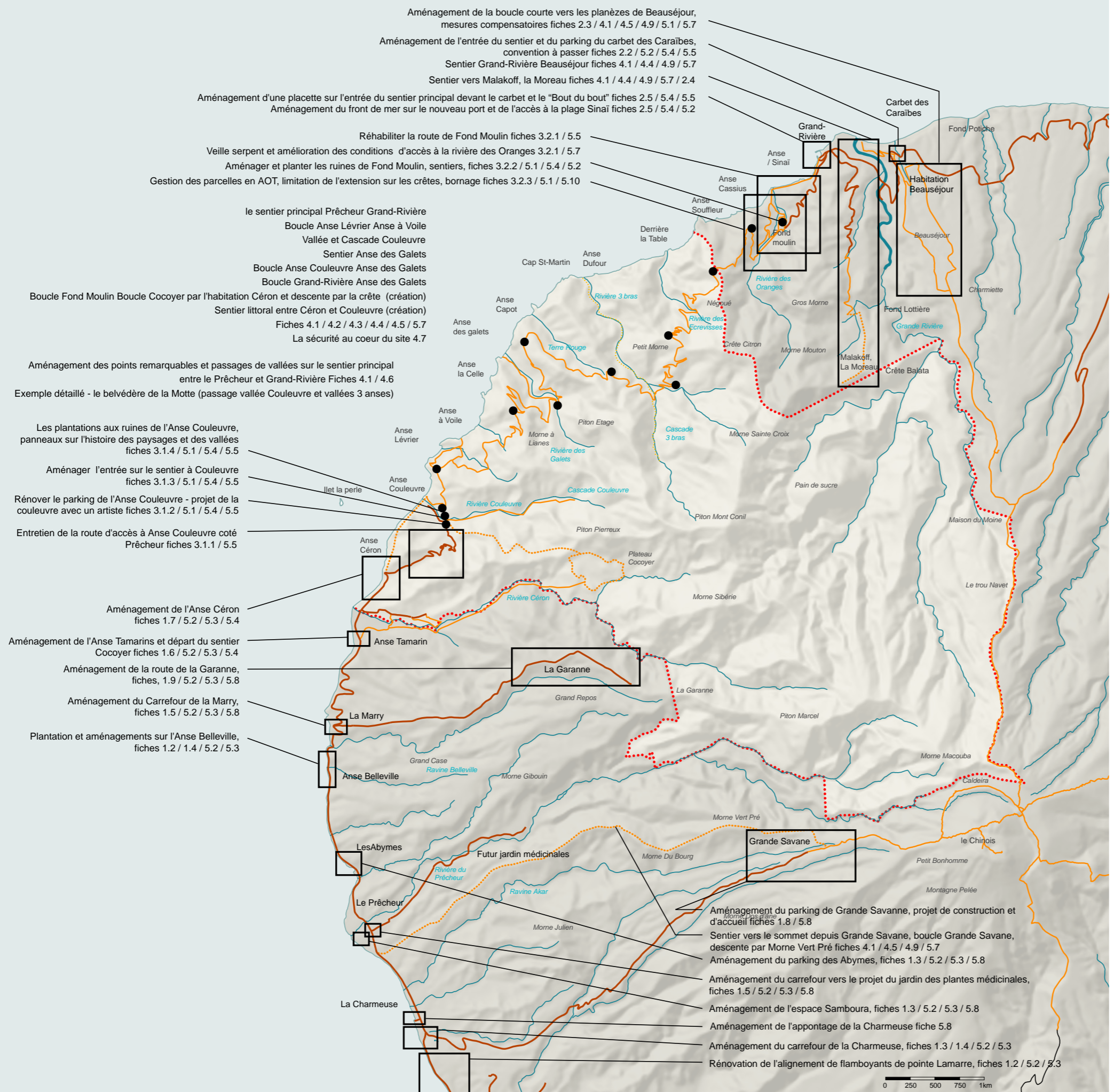
Estimatif : travaux de plantation et de réfection du gué réalisés en collaboration avec les agriculteurs en AOT. Les sentiers sont détaillés sur les fiches sentiers

Echéance :



Priorité :





Aménagement de la boucle courte vers les planèzes de Beauséjour, mesures compensatoires fiches 2.3 / 4.1 / 4.5 / 4.9 / 5.1 / 5.7
 Aménagement de l'entrée du sentier et du parking du carbet des Caraïbes, convention à passer fiches 2.2 / 5.2 / 5.4 / 5.5
 Sentier Grand-Rivière Beauséjour fiches 4.1 / 4.4 / 4.9 / 5.7
 Sentier vers Malakoff, la Moreau fiches 4.1 / 4.4 / 4.9 / 5.7 / 2.4
 Aménagement d'une placette sur l'entrée du sentier principal devant le carbet et le "Bout de bout" fiches 2.5 / 5.4 / 5.5
 Aménagement du front de mer sur le nouveau port et de l'accès à la plage Sinaï fiches 2.5 / 5.4 / 5.2

Réhabiliter la route de Fond Moulin fiches 3.2.1 / 5.5
 Veille serpent et amélioration des conditions d'accès à la rivière des Oranges 3.2.1 / 5.7
 Aménager et planter les ruines de Fond Moulin, sentiers, fiches 3.2.2 / 5.1 / 5.4 / 5.2
 Gestion des parcelles en AOT, limitation de l'extension sur les crêtes, bornage fiches 3.2.3 / 5.1 / 5.10

le sentier principal Prêcheur Grand-Rivière
 Boucle Anse Lévrier Anse à Voile
 Vallée et Cascade Couleuvre
 Sentier Anse des Galets
 Boucle Anse Couleuvre Anse des Galets
 Boucle Grand-Rivière Anse des Galets
 Boucle Fond Moulin Boucle Cocoyer par l'habitation Céron et descente par la crête (création)
 Sentier littoral entre Céron et Couleuvre (création)
 Fiches 4.1 / 4.2 / 4.3 / 4.4 / 4.5 / 5.7
 La sécurité au coeur du site 4.7

Aménagement des points remarquables et passages de vallées sur le sentier principal entre le Prêcheur et Grand-Rivière Fiches 4.1 / 4.6
 Exemple détaillé - le belvédère de la Motte (passage vallée Couleuvre et vallées 3 anses)

Les plantations aux ruines de l'Anse Couleuvre, panneaux sur l'histoire des paysages et des vallées fiches 3.1.4 / 5.1 / 5.4 / 5.5
 Aménager l'entrée sur le sentier à Couleuvre fiches 3.1.3 / 5.1 / 5.4 / 5.5

Rénover le parking de l'Anse Couleuvre - projet de la couleuvre avec un artiste fiches 3.1.2 / 5.1 / 5.4 / 5.5
 Entretien de la route d'accès à Anse Couleuvre coté Prêcheur fiches 3.1.1 / 5.5

Aménagement de l'Anse Céron fiches 1.7 / 5.2 / 5.3 / 5.4
 Aménagement de l'Anse Tamarins et départ du sentier Cocoyer fiches 1.6 / 5.2 / 5.3 / 5.4

Aménagement de la route de la Garanne, fiches, 1.9 / 5.2 / 5.3 / 5.8
 Aménagement du Carrefour de la Marry, fiches 1.5 / 5.2 / 5.3 / 5.8

Plantation et aménagements sur l'Anse Belleville, fiches 1.2 / 1.4 / 5.2 / 5.3

Aménagement du parking de Grande Savane, projet de construction et d'accueil fiches 1.8 / 5.8
 Sentier vers le sommet depuis Grande Savane, boucle Grande Savane, descente par Morne Vert Pré fiches 4.1 / 4.5 / 4.9 / 5.7
 Aménagement du parking des Abyrmes, fiches 1.3 / 5.2 / 5.3 / 5.8
 Aménagement du carrefour vers le projet du jardin des plantes médicinales, fiches 1.5 / 5.2 / 5.3 / 5.8
 Aménagement de l'espace Samboura, fiches 1.3 / 5.2 / 5.3 / 5.8
 Aménagement de l'appontage de la Charmeuse fiche 5.8
 Aménagement du carrefour de la Charmeuse, fiches 1.3 / 1.4 / 5.2 / 5.3
 Rénovation de l'alignement de flamboyants de pointe Lamarre, fiches 1.2 / 5.2 / 5.3

Plan de localisation des actions

Ce plan de localisation donne une vue d'ensemble des actions proposées sur la période. Il est un outil pour organiser les réunions de suivi du plan de gestion et complète le calendrier.

Les actions transversales, actions d'études et de recherches, qui ne sont pas localisées sur le plan sont listées ci-dessous :

5 Les actions transversales

- Mise en place d'une signalétique aux entrées du site 5.5
- Mise en place d'une signalétique dans le site 5.5
- Mise en place d'une signalétique aux abords du site et sur les routes d'approche 5.5
- Mise en place d'informations et documents de communication des boucles et sentiers 5.6
- Entretien des sentiers piétonniers 5.7
- Mise en place d'un système de navettes et arrêts terrestres au Prêcheur 5.8
- Mise en place d'un système de navettes maritimes 5.8
- Mise en place de deux gardiens du Littoral / Le Prêcheur / Grand-Rivière 5.10

6 les actions d'études et de recherche

- Mise à jour des tracés des sentiers et localisation des points remarquables (relevés par GPS) 6.1
- Étude de fréquentation du site 6.2
- Étude anthropologique sur la connaissance et l'utilisation des végétaux de la forêt 6.3
- Étude de la mémoire des paysages et histoire du site 6.4
- Étude de la toponymie 6.5
- Mise en place de l' Aire Marine Protégée 6.6
- Suivi de la faune sur le site 6.7
- Suivi du plan de gestion 6.8

Table des documents consultés

FIARD JP, 2001, *Interprétation paysagère du sentier Grand-Rivière / Prêcheur*, conçu par l'Office National des Forêt pour le Conservatoire du Littoral, imprimé par la DIREN Martinique, Fort de France.

France Antille-Martinique, daté du 8 septembre 2009, p.1

HUBERT N. *Un guide naturaliste du Sentier Prêcheur à Grand-Rivière*, Conservatoire du Littoral, Fort de France.

HUYGHUES BELROSE V., 2006 « Le paysage martiniquais entre archéologie et atlas », *Études Caribéennes* mis en ligne le 15 avril 2008, URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/763>

L'ETANG T, 2008 *Faune, flore, civilisations amérindiennes, conquêtes et colonisations*,

KOTE PAYSAGE, 2007, *Atlas des paysages de la Martinique – Les fondements du paysage Martiniquais : géographiques, historiques, socioculturels*, pour le PNR

URBA 97, 1999, *Etude du patrimoine naturel et culturel du pays d'accueil touristique du plein nord de la Martinique*, documents 1, 2 et 3.

Illustrations

La plupart des photos présentées ont été prises par l'équipe

La gravure fiche 6.4 est tirée du site : <http://www.manioc.org/images&c=images&cl=CL3.1.2> bibliothèque numérique Caraïbe, Amazonie, plateau des Guyanes.

FIARD JP, *photos originales*, <http://www.potomitan.info>, <http://jm.sutour.pagespersorange.fr/index.htm> 2

Cartes :

Carte Moreau du Temple

SIG DIREN Martinique, 2006, *Carte des espaces protégés de la Martinique*, www.martinique.ecologie.gouv.fr, Fort de France

L'ensemble des cartes présentées dans ce document est issu des données DIREN, BD TOPO® ©IGN 2004, BD ORTHO® ©IGN 2000 et 2004 SCAN 25® ©IGN, de cartes anciennes dont la carte Moreau du Temple, de l'analyse des cartes du précédent plan de gestion élaboré par Urbanis Martinique en 1999 et de relevés de terrain effectués entre décembre 2009 et mars 2010.